



Verruyes, le 10 novembre 2022

COMMUNIQUE

Les Verruyquois ont appris avec beaucoup de tristesse la procédure collective de la société Traditions Gâtinaises.

Nous souhaitons dire à Sophie et David Fauconnier que la municipalité est à leur côté. Sophie et David, avec la municipalité et tous les habitants, sont à l'origine de la réouverture de la boulangerie.

La municipalité met tout en œuvre pour que ce commerce continue à satisfaire les besoins des habitants.

Monsieur le Maire, dès l'annonce de cette décision s'est immédiatement rapproché des services de l'État pour étudier toutes les possibilités de maintien en activité de notre boulangerie.

Nous avons, le 25 octobre 2022, négocié avec l'opérateur SEOLIS pour qu'il ne coupe pas l'électricité,

Nous avons, au mois de juillet, demandé au Trésor Public d'interrompre les procédures de recouvrement des créances de la commune envers la boulangerie.

Un conseil municipal a été convoqué en urgence le lundi 14 novembre 2022 et Monsieur le Maire **proposera aux élus d'allouer une aide financière très importante par l'achat du matériel et une aide de trésorerie**. Tout est fait pour que cette liquidation soit convertie en redressement judiciaire.

La reprise d'activité est possible grâce au dynamisme de Sophie et David et à l'effort financier qui sera proposée au vote du conseil municipal, seul organe délibérant.

Notre objectif et celui de tous les Verruyquois, dont l'émotion est légitime, est d'aller de l'avant concrètement et dans l'unité de notre commune.

Nous sommes tous concernés par nos commerces.

La municipalité

